



**RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE  
SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS DE L' EXERCICE 2023  
(Article L. 225-197-4 du Code de commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations réalisées par la Société au titre des attributions d'actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux et au personnel salarié en 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le Directoire a fait usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée générale mixte du 26 mai 2021 dans sa 22<sup>ème</sup> résolution pour effectuer une attribution d'actions gratuites dans le cadre de trois plans d'*incentive à long terme* dits « LTIP 2023 », « LTIP 2023 Membres du Directoire » et « LTIP 2023 Président du Directoire ».

**1. Plan d'*incentive à long terme* dit « LTIP 2023 » (mars 2023)**

Dans le cadre de ce plan, 340 dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une triple condition :

- une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe pour l'année 2023, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG).
- Enfin des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de la Diversité, Equité et Inclusion et sur le plan de la lutte contre le dérèglement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2023, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces objectifs seront livrables à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans, soit en mars 2026.

## Actions de performance attribuées durant l'année 2023, hors mandataires sociaux

LTIP 2023					
Date d'attribution initiale	Nombre d'Actions attribuées au cours de 2023	Actions annulées, prescrites ou transférées en 2023	Actions restant à attribuer au 31 décembre 2023	Date d'attribution définitive	Valorisation initiale de l'action attribuée (Moyenne pondérée)
16/03/2023	756 482	(4 513)	751 969	16/03/2026	63,01 €

### Actions de performance attribuées durant l'année 2023 à chacun des dix salariés de Publicis Groupe non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé

Lorsque plusieurs salariés sont concernés par le même volume, le nom de chaque intéressé est mentionné.

Nom du salarié	Nombre d'actions de performance	Valorisation initiale de l'action attribuée (Moyenne pondérée)
Carla Serrano	33 539	63,01 €
Dave Penski	26 305	63,01 €
Agathe Bousquet	24 951	63,01 €
Loris Nold	16 634	63,01 €
Sylvie Ouziel	16 634	63,01 €
Demet Ikiler	16 178	63,01 €
Steve King	15 608	63,01 €
Jem Ripley	12 166	63,01 €
Raj Singhal	11 837	63,01 €
Jane Lin Baden	11 748	63,01 €

## 2. Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2023 Membres du Directoire » (mars 2023 et mai)

Dans le cadre du LTIP 2023 Membres du Directoire, les membres du Directoire se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une triple condition :

- Une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- Des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2023 à 2025, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG) ;

- Des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de Diversité, Equité et Inclusion et sur le plan de la lutte contre le dérèglement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2025, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces conditions seront livrables à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans, soit en mars 2026. Suite à l'évolution de la politique de rémunération adoptée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2023 pour un membre du Directoire, des actions complémentaires ont été attribuées le 31 mai 2023, livrables en juin 2026<sup>1</sup>.

### Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social (membres du Directoire)

							Situation au 31 décembre 2023	
Désignation du plan	Date d'attribution	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Nombre d'actions attribuées en 2023	Dont soumises à condition de performance	Valorisation des actions dans les comptes consolidés		
<b>Anne-Gabrielle Heilbronner</b>	LTIP 2023 Membres du Directoire	16 mars 2023	16 mars 2026	17 mars 2026	16 634	16 634	<b>1 048 108</b>	
<b>Michel-Alain Proch</b> <sup>1</sup>	LTIP 2023 Membres du Directoire	16 mars 2023	16 mars 2026	17 mars 2026	16 634	16 634	<b>1 048 108</b>	
	LTIP 2023 Membres du Directoire	31 mai 2023	31 mai 2026	01 juin 2026	3 426	3 426	<b>208 609</b>	

### 3. Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2023 Président du Directoire » (mars et mai 2023)

Dans le cadre du LTIP 2023 Président du Directoire, le Président du Directoire s'est vu attribuer des actions gratuites en mars 2023 et un complément d'actions gratuites en mai 2023 à la suite de l'adoption de sa politique de rémunération par l'Assemblée générale du 31 mai 2023. Ces actions sont soumises aux conditions suivantes :

- Une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- Des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2023 à 2025, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG) ;
- Une nouvelle condition de marché fondée sur le TSR (*Total Shareholder Return*) comparant celui de Publicis Groupe à celui du CAC40 ;
- Des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de Diversité, Equité et Inclusion et sur

<sup>1</sup> Faute de satisfaction de la condition de présence attachée aux actions de performance, les actions attribuées en mars et mai 2023 à M. Michel-Alain Proch ont été annulées.

le plan de la lutte contre le dérèglement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2025, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

- Une condition liée à la gestion des Talents.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces conditions seront livrables à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans, soit en mars et mai 2026.

### **Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social (Président du Directoire)**

					<b>Situation au 31 décembre 2023</b>		
	<b>Désignation du plan</b>	<b>Date d'attribution</b>	<b>Date d'acquisition</b>	<b>Date de disponibilité</b>	<b>Nombre d'actions attribuées en 2023</b>	<b>Dont soumises à condition de performance</b>	<b>Valorisation des actions dans les comptes consolidés</b>
<b>Arthur Sadoun, Président</b>	LTIP 2023 Président du Directoire	16 mars 2023	16 mars 2026	17 mars 2026	48 655	48 655	<b>2 929 571</b>
	LTIP 2023 Président du Directoire	31 mai 2023	31 mai 2026	01 juin 2026	8 350	8 350	<b>508 432</b>
<b>Total</b>							<b>3 438 003</b>

Tous les détails concernant les plans d'actions gratuites (descriptif, mouvements de l'exercice et situation à la clôture) figurent dans Document d'enregistrement universel 2023 à la section 6.6, note 32 des comptes consolidés et à la section 3.2.2.8. Ce dernier est consultable sur le site de Publicis Groupe ([www.publicisgroupe.com](http://www.publicisgroupe.com)) et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).